

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 697 du 30 mai 1953 :

n° 697

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 mai 1953

Numéro JO

n° 8 du 01/07/1953

Date du numéro

1 juillet 1953

### TEXTE INTÉGRAL

Est et demeure rapportée la décision n° 475 en date du 16 avril 1953. M. Said Omar, commis greffier par intérim, est chargé des fonctions d'huissier près les Tribunaux français de Djibouti. M. Abdoul Fatah Cassim, commis greffier par intérim, est nommé huissier suppléant. Avant d'entrer en fonction, MM. Said Omar et Abdoul Fatah Cassim prêteront le serment prescrit par la loi.